

circuit

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC INC.



PROCHAINE ASSEMBLÉE

LUNDI LE 5 JANVIER
(voir page 4)

circuit

JANVIER 1987 VOL.III, no.5

CONSEIL D'ADMINISTRATION
1986-1987

EXECUTIF:

Président:
Bertrand Leblond VE2 GNY

Vice-Président:
Roberto Lopez VE2 GHG

Secrétaire:
Yves Constantin VE2 GWY

Trésorier:
Marc Lamontagne VE2 GLR

DIRECTEURS:

Réseau d'urgence:
Robert Dussault VE2 DMV

Cours et Promotion:
Paul-Emile Durand VE2 GWE

Rédaction du journal:
Guy Berthelot VE2 AFO

Technique, ATV, RTTY:
Jocelyn Ruel VE2 GHR

Relations publiques:
Yvan Fiset VE2 FHY

Réseau 2 mètres:
Bernard Labrecque VE2 GWB

Activités Radio Amateur:
Gaétan Trépanier VE2 GH0

Directeur Adjoint:
Jean-Paul Bélanger VE2 JPB

c.p. 2341 Québec, Qué. G1K 7P5



sommaire

Editorial	3
Ordre du jour assemblée mensuelle .	4
Mot du Président	5
Réseau d'urgence	7
Cours Radio-amateur	9
Mot de remerciements	10
A propos d'un soixantième	10
Le directeur Adjoint... ..	11
La télévision	13
Les activités Radio-amateur	16
Protocoles de communications	17
Le 2 mètres et les satellites	19
HF	20
QSO avec l'exécutif	23
Merci	24
VE2 CCR... déjà 10 ans	25
Examen	26
Dernière HEURE	26
Trésorerie	27

éditorial

Voici que débute une nouvelle année et avec elle une série de nouvelles résolutions. Souhaitons que la propagation revienne et qu'avec elle, les contacts chaleureux renouent avec les OMs.

Voici donc que nous atteignons déjà la moitié de la saison et je remarque que notre journal a pris une certaine ampleur comparable à celle qu'a pris notre club en soixante ans et, cela en trois ans seulement. Cela nous le devons à l'implication que vous portez à votre club et à la régularité avec laquelle vous contribuez au journal. Je vous en suis infiniment reconnaissant.

Ce mois-ci, des articles différents, axés sur de nouveaux sujets: concours, télévision, Mr. Ohm et bien sûr les articles réguliers. De quoi se divertir durant un bon moment.

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année et que cette année en soit une d'opérations actives ...Bien sûr!

73's

Guy Berthelot VE2 AFO
rédacteur en chef

ordre du jour

Vous êtes, par la présente, cordialement invité à l'assemblée du Club Radio Amateur de Québec Inc. qui aura lieu, Lundi le 5 janvier 1987, à 19h30 au Château Bonne Entente, 3400 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres: indicatif et prénom
3. Adoption de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 1986
5. Rapport du trésorier
6. Affaires courantes: Rapports des directeurs s'il y a lieu
7. Affaires nouvelles
8. Tirage des prix de présence
9. Clôture de la réunion

Cette assemblée à caractère spécial se prolongera après la remise des prix de présences afin de laisser place à la fermeture des Fêtes du 60e anniversaire du Club Radio Amateur de Québec. Cette clôture sera sous forme audio-visuelle alors que l'on pourra revoir les plus grands moments de ces fêtes. Nous célébrerons par la même occasion la nouvelle année.

Nous vous attendons en grand nombre à cette soirée.

Le secrétaire

Yves Constantin VE2 GWY

procès

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUEBEC INC. TENUE LE 1er DECEMBRE 1986 AU CHATEAU BONNE ENTENTE, 3400 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY.

L'assemblée débute à 19 heures 46 minutes avec le mot du président Bertrand Leblond VE2 GNY. Bertrand passe ensuite à l'appel des membres.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR: Le président demande aux membres présents d'amender l'ordre du jour s'il y a lieu. Henri-Paul Blanchard VE2 BGQ aimerait que l'on discute en affaires nouvelles de la documentation de notre passe-temps. "Il est proposé par Jean-Guy Dionne VE2 FVT secondé par Reynald St-Amand VE2 DAK que l'on adopte l'ordre du jour tel qu'amendé par les membres présents." Adopté.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL:

Bertrand nous demande de corriger le procès-verbal de l'assemblée du 3 novembre 1986 s'il y a lieu. "Il est proposé par Dany Bélanger VE2 EBK secondé par Paul Lamontagne VE2 GWI que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée du 3 novembre 1986 tel que publié dans le journal CIRCUIT." Adopté.

RAPPORT DU TRESORIER:

Marc Lamontagne VE2 GLR nous présente maintenant les revenus et les dépenses du mois de novembre. Marc nous précise que le solde en banque au début du mois est de 5 613.50\$. Les revenus totaux du mois sont de 993.00\$ dont voici les détails: adhésion 415.00\$, commanditaires 525.00\$, cours 42.00\$ et des revenus divers de 11.00\$. Les dépenses se

-verbal

détaillent comme suit: cours 162.50\$, journal 181.00\$, location de la salle 50.00\$, papeterie 21.53\$ poste 3.40\$, intérêts et frais bancaires 0.34\$, et des dépenses diverses de 65.00\$ pour un total de 488.77\$. Le surplus des revenus sur les dépenses est de 509.23\$ pour un solde à la fin du mois de 6 122.73\$.

Le président nous annonce que la fermeture des Fêtes du 60ème anniversaire aura lieu à l'assemblée du mois de janvier.

AFFAIRES COURANTES- RAPPORTS DES DIRECTEURS

Roberto Lopez VE2 GHG remercie tous ceux qui ont participé à la fabrication du répertoire. Le vice-président nous annonce qu'il y aura une mise à jour du bottin pour les nouveaux amateurs dans quelques mois. Deuxièmement, Roberto nous signale que le consulat général du Mexique a fait parvenir une plaque souvenir pour l'excellent travail de Bertrand Dufour VE2 ADL lors du tremblement de terre de 1985. APPLAUDISSEMENTS.

Gaétan Trépanier VE2 GH0 nous dit qu'il y a toujours des places pour les personnes qui désirent participer à l'Opération Nez-Rouge. Gaétan nous signale que l'accréditation est obligatoire. Il y aura aussi une rencontre des bénévoles le 8 décembre prochain. Enfin, le directeur des activités nous dit que Jean-Guy Dionne VE2 FVT nous a fourni une antenne 2 mètres pour les activités du club.

(suite page 8)

mot du président

Chers jubilaires,

Nous voici déjà rendus à la fin de l'année 1986 alors que le Temps des Fêtes est déjà bien entamé et que la Nouvelle Année est si près de nous. Bien sûr, c'est la dernière fois, et à mon regret, que je débute mon message par les mots "Chers Jubilaires". Nos fêtes du 60ième anniversaire se termineront lors de notre assemblée mensuelle du 5 janvier, et, à cette occasion, nous avons organisé une soirée de clôture où allocutions, montage vidéo, santé et mini-exposition se succéderont afin de terminer comme il se doit ce fameux 60ième dont on se souviendra longtemps, je l'espère.

J'aimerais, par ce mot, remercier chaleureusement messieurs Yvan Fiset VE2 FHY et Rodrigue Leclerc VE2 ETR qui ont déployé avec le comité des fêtes une batterie d'efforts pour vous offrir une série d'activités toutes plus intéressantes les unes que les autres. De plus, je remercie tous ceux et celles qui ont permis à l'équipe du Comité Organisateur des Fêtes du 60ième de mener à bien cette grande aventure. Que chacun(e) retrouve ici toute la reconnaissance qui lui est due.

Malgré que notre 60ième passe à l'histoire, votre Club demeure très actif et présent. Presque déjà rendu à la moitié de son exercice 86-87. Ce dernier va très bien et tous les dossiers font boule de neige. J'en profite aussi pour remercier l'Equipe qui a monté notre répertoire 1986-87, lequel a été remis à l'assemblée

(suite page 10)



PRO TECHNIQUE

VENTE D'ÉQUIPEMENTS ET
DE PIÈCES ÉLECTRONIQUES

INDUSTRIEL • COMMERCIAL

(418) 529-5774

Jean-Marc Emond inc.

383, de la Canardière, Québec

...pour les **PROs**
de l'électronique

RÉSEAU D'URGENCE

C'est le temps des fêtes et il y a sans doute plusieurs activités de réjouissances auxquelles vous participerez.

Laissez-moi vous donner la recette d'un cocktail un peu spécial.

Ingrédients:

- A- Un "party" de bureau
- B- Alcool
- C- Clef de contact
- D- Véhicule automobile
- E- Propriétaire de 'C' et 'D'
- F- Tête de 'E'
- G- Piste de danse
- H- Route
- I- Neige
- J- Ambulance

Préparation:

- Placer 'E' dans 'A'.
- Ajouter une bonne quantité de 'B'.

- Brasser le tout en déposant 'E' sur 'G', jusqu'à ce que 'F' soit bien émoussé.
- Déposer 'E' dans 'D'.
- Mettre 'D' en marche en tournant 'C'.
- Rouler le tout sur 'H'.
- Saupoudrer de 'I'.
- Après quelques minutes, 'D' se sépare de 'H'.
- Enlever 'E' de 'D', et verser dans un grand 'J'.

Voilà votre cocktail spécial bien frappé.

(Pour une autre version, appeler Nez-rouge 688-8080.)

"JOYEUSES FETES" HI! HI!

(Erratum: Une erreur s'est glissée dans l'article précédent. Le réseau mensuel de VE2 RUD est le premier mardi du mois et non pas le deuxième comme mentionné.)

Robert Dussault VE2 DMV

HUMOUR



(suite de la page 5)

procès-verbal

Paul-Emile Durand VE2 GWE nous signale que le cours de communications par satellite a été plaisant. Il est à noter que le professeur était Claude Vallée VE2 ARU et il était assisté de Yvon Lachance VE2 YO. Paul-Emile nous dit que les profits de ce cours seront versés au fonds Jack Ravenscroft VE3 SR. Le directeur des cours nous annonce qu'une autre session de cours de 1ère licence débutera au début de l'année 1987. Enfin, Paul-Emile nous dit qu'il n'y aura pas de salon des passe-temps cette année et que le club participera à l'exposition du mois de juillet 1987.

Guy Berthelot VE2 AFO nous dit que le journal est maintenant réalisé sur micro-ordinateur avec traitement de texte grâce à la collaboration de Bertrand Dufour VE2 ADL. Enfin, Guy remercie tous les chroniqueurs pour leur excellent travail.

Robert Dussault VE2 DMV nous dit que tout va bien dans son dossier.

AFFAIRES NOUVELLES:

Henri-Paul Blanchard VE2 BGQ demande au bureau de direction si le club pourrait s'abonner à certaines revues sur la radio-amateur. Une longue discussion s'anime et à la fin de celle-ci, une proposition est faite. "Il est proposé par Henri-Paul Blanchard VE2 BGQ secondé par Jean-Guy Dionne VE2 FVT qu'un comité soit formé pour la distribution de la documentation sur la radio-amateur." Adopté.

PAUSE, il est 20 heures 43 minutes.

Au retour de la pause à 21 heures 13 minutes, Bertrand nous présente notre conférencier Marc Blanchet VE2 JAZ. A la fin de la conférence, notre président remet une plaque souvenir à Marc.

Bertrand passe ensuite au tirage des prix de présence. Voici la liste des gagnants:

Bons échangeables au Marie-Antoinette:

-Roland Pépin VE2 PE

-Jean-Paul Bélanger VE2 JPB

Bons échangeables au Coq Rôti:

-Denis Landry VE2 AEE

-Léon Labrecque VE2 ELL

Laissez-passer pour les Cinémas Unis :

-Machille Dorval EOC

MERCI à NOS COMMANDITAIRES

La levée de l'assemblée a lieu à 22 heures sur la proposition d'Harold Carmichael VE2 ELN, secondé par Paul-Emile Durand VE2 GWE.

Le secrétaire.

Yves Constantin VE2 GWY

**DUNKIN'
DONUTS**

108 Rte Kennedy
Lévis G6V 6C9
(418) 833-7760

Pierre Maclure
Propriétaire

cours

radio amateur

Le temps des fêtes, une période de repos... mais pas pour les pratiques de morse!

'Joyeux Noël et Bonne Année' tel est la phrase traditionnelle que tous s'échangent en cette période. A titre de directeur des cours, je vous offre mes souhaits également et je désire y ajouter:

"Bons succes dans vos etudes"!

En effet, la présente session du cours de lère licence se termine dans quelques semaines et vous réussirez tous, je l'espère, les examens du Ministère, prévus pour le 11 février prochain.

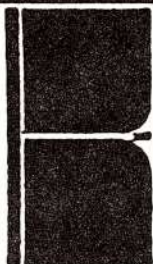
Je vous rappelle également que toutes les personnes qui désirent

se présenter à cette séance d'examen, doivent faire parvenir leur formulaire d'inscription un mois à l'avance au bureau du Ministère des communications, 2 Place Québec, suite 436, Québec, téléphone: (418)648-3880. Le coût d'inscription à ces examens est de 5,00\$ par examen (morse, réglements et électronique). Il existe également, pour ceux qui le désirent, la possibilité de passer son examen de télégraphie sous la surveillance de trois amateurs de licence supérieure.

La prochaine session de cours débutera en février, alors parlez-en à vos amis(es)... et communiquez-moi leurs coordonnées au 653-6828.

'87', Meilleurs voeux.

Paul-Emile Durand VE2 GWE



BEAUCHEMIN-BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.

2815 boul. Laurier,
Ste-Foy
G1V 4H3

Tel: (418) 659-3860

**PAUL BEAUCHEMIN
VE2 AYN**

ASSURANCE GÉNÉRALE, COMMERCIALE, RÉSIDENTIELLE, AUTOMOBILE, VIE

(suite de la page 5)

de décembre. Messieurs-dames: encore merci!

En terminant, je tiens à souhaiter de très bonnes Fêtes ainsi qu'une excellente Année 1987 à mon Conseil d'Administration, aux EOC's (SWL's), à nos commanditaires ainsi qu'à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, sont partenaires de notre réussite.

A bientôt et super 73...

Bertrand LeBlond

Bertrand Leblond VE2 GNY
Président C.R.A.Q.



Mot de remerciements

Je m'en voudrais de passer sous silence toute la sympathie que le Club Radio Amateur de Québec Inc. a témoigné par télégramme lors du décès de ma belle-mère, madame Jean-Paul Côté de Louiseville le 14 novembre 1986.

Mon épouse Renée, moi-même ainsi que toute la famille Côté tenons donc à remercier le Club d'avoir souligné cet événement qui nous a beaucoup touché. Encore une fois: Merci.

Bertrand Leblond VE2 GNY

À propos... d'un soixantième

A propos d'un soixantième... suite et fin.

La prochaine assemblée régulière du club revêtra un caractère spécial. En ce début d'année 1987, les membres profiteront de cette première rencontre pour échanger leurs vœux de nouvelle année tandis que l'on profitera de cette occasion pour clôturer les fêtes du 60ème.

Une rétrospective des activités que nous avons vécues ensemble nous rappellera les meilleurs moments ainsi que leurs principaux responsables à qui nous témoignerons toute notre gratitude: un hommage bien mérité!

De plus, nous aurons le plaisir d'admirer des documents d'archives et des appareils antiques. De quoi s'en mettre plein les yeux.

Je me joins aux Directeurs en vous conviant nombreux à cette dernière activité des Fêtes du 60e en y ajoutant mes meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année.

Yvan Fiset VE2 FHY



ARCO IMPRESSION INC.

1375, BOUL. CHAREST OUEST
QUEBEC, P.Q. G1N 2E7

BERT. GOSSELIN

683-1997

le directeur adjoint...

GEORGE-SIMON OHM ET SA LOI.

Quand on étudie d'arrachepied pour obtenir ses certificats de radio-amateur, on est porté à maugréer contre les gars qui ont établi ces lois qu'on doit apprendre par coeur! A la longue cependant, on éprouve de l'admiration pour ces hommes qui ont su découvrir ces lois immuables de la nature.

En feuilletant certains numéros de la revue "Technique" qui, comme moi ont pris de l'âge, j'ai trouvé un article consacré à Monsieur Ohm et signé par Louis Bourgoïn I.C.D.Sc., Directeur du Centre de recherches à l'Ecole Polytechnique. Je me permets de vous le résumer. Je sais bien que tous connaissent la loi d'Ohm, mais on connaît moins bien, peut-être, monsieur Ohm.

George-Simon Ohm est né le 16 mars 1787 à Erlangen, en Allemagne. Son père, serrurier, lui enseigne son métier, mais lui apprend aussi les mathématiques et la physique, sciences dont il était féru.

A 16 ans, George-Simon entre à l'Université d'Erlangen, mais après deux ans d'études, ses moyens financiers l'obligent à se trouver un emploi de professeur dans une école privée. Puis une chaire de mathématique et Physique à Bomberg (J'sais pas où c'est!). Enfin, il enseigna pendant dix ans au collège des Jésuites à Cologne.

George-Simon n'était pas heureux; il n'avait pas le temps ni l'instrumentation nécessaire pour procéder aux expériences auxquelles il songeait.. Il démissionna donc et il vivota durant cinq années pendant lesquelles il réclama instamment une aide au roi de Bavière. On lui offrit enfin un poste d'enseignant à l'Ecole Polytechnique de Nuremberg, poste qu'il occupa 16 années au cours desquelles il développa ses travaux.

Finalement, il devint professeur de physique expérimentale à l'Université de Munich. Cinq ans plus tard, après une courte maladie, Ohm mourrait célibataire, le 7 Juillet 1854, à l'âge de 67 ans.

Pour établir son énoncé, Ohm étudia et s'aïda des travaux déjà entrepris par Volta, Oersted, Ampère et Davy. Quelques années plus tard et par d'autre chemins, Pouillet et Wheatstone parvenaient aux mêmes résultats; ce qui confirmait la véracité et l'exactitude de la "Loi d'Ohm".

Jean-Paul Bélanger VE2 JPB

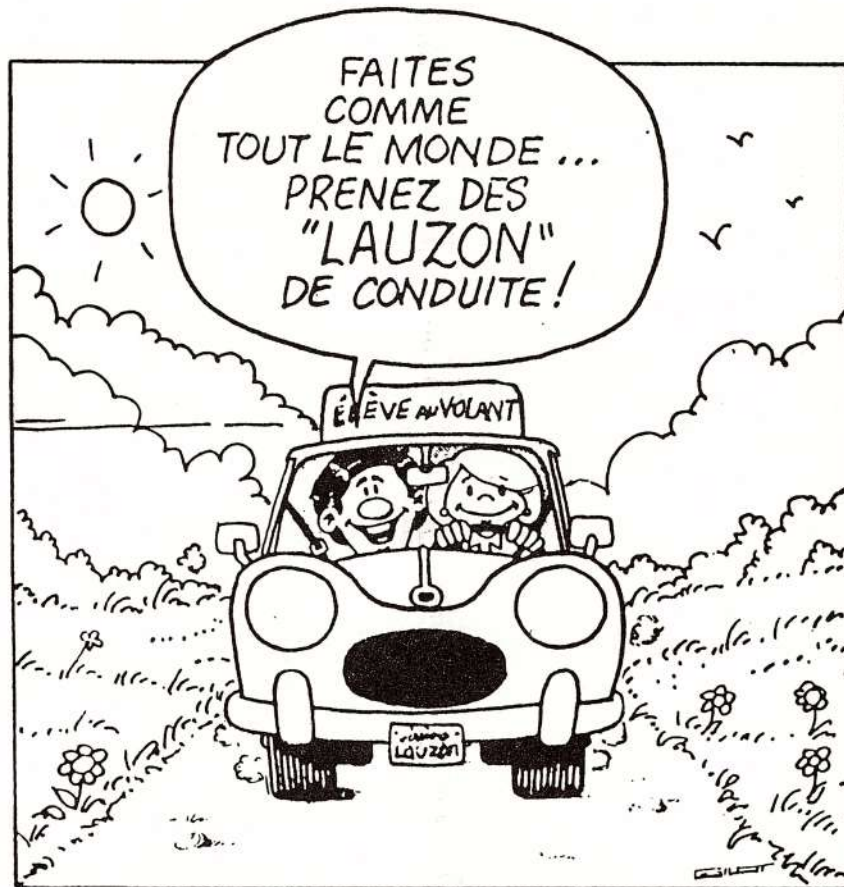


Le Coq Rôti

245, rue Soumande
Suite 210
Ville de Vanier
G1M 1A5



Pour la paix dans la famille et la sécurité sur la route





école de
conduite
LAUZON

PRENEZ DES LAUZON
DE CONDUITE

1739, 1ère Avenue, Québec

André St-Pierre,
Prop.

Tél.: 529-0449

La Télévision...

Ce premier article traitera de la composition du signal de télévision couleur.

Le signal de télévision couleur se compose de sept éléments:

- (1) Les impulsions de synchronisation horizontale (synchronisation ligne)
- (2) Les impulsions de synchronisation trame
- (3) La référence couleur (salve)
- (4) Les informations de brillance (luminance)
- (5) Les informations couleur (chrominance)
- (6) La suppression ligne
- (7) La suppression trame

La cadence de la forme d'onde vidéo est contrôlée par des signaux produits par un générateur de Synchronisation Principale, que l'on appelle communément Générateur de Synchro. Ces signaux sont distribués généralement à tous les équipements locaux qui sont à l'origine des matériaux d'émission, à savoir une caméra de studio, une chaîne de télécinéma ou un synthétiseur d'écriture. Ces signaux ou impulsions de synchronisation, ne contrôlent pas la vitesse de balayage (linéarité) de ces équipements, mais uniquement le moment du début du balayage.

L'image de télévision est faite de nombreuses lignes de balayage. Analysons maintenant la forme d'onde de l'une d'entre elles.

Au niveau de suppression et juste avant chaque impulsion de synchronisation horizontale, il y a un intervalle que l'on appelle <<Palier Avant>>. Cet intervalle sert à séparer l'image de synchronisation de l'information vidéo, et à supprimer l'image avant le retour du faisceau.

Quant à l'impulsion de synchronisation, elle sert au déclenchement des circuits de synchronisation horizontale de l'équipement auxiliaire (par exemple les écrans de contrôle) et à assurer ainsi une image uniforme.

Une autre période du niveau de suppression appelée <<Palier Arrière>> suit l'impulsion de synchronisation. Le Palier arrière sert également à séparer l'impulsion de synchronisation de l'information vidéo et à supprimer l'image pendant le retour du faisceau.

Toute cette période de l'infranoir - c'est-à-dire le palier avant, l'impulsion de synchronisation et le palier arrière - est désignée sous le nom d'intervalle horizontal ou encore d'intervalle de suppression horizontale.

Dans le signal couleur, huit à dix cycles d'une sous-porteuse de référence sont déclenchés dans le palier arrière. Ce signal de référence appelé Salve Couleur de Référence, ou tout simplement Salve, a une amplitude égale à celle de l'impulsion de synchronisation horizontale et possède la fréquence de la sous-porteuse NTSC, soit 3.569545 Mhz. Sa position dans l'intervalle de suppression est symétrique. La salve débute 0.5 microseconde après la synchronisation horizontale, cette période portant le nom de

COMPLIMENTS DE

Jules Gobeil VE2 JI
Pierre Robitaille VE2 AKD
Michel Tremblay VE2 JA

Marchant Autorisé IBM, Apple et Compaq

ComputerLand®

Magasins d'ordinateurs.

<<Palier Salve>>. Elle fournit une fréquence et une phase de référence au début de chaque ligne pour les générateurs de sous-porteuse des équipements auxiliaires.

L'information de brillance d'une image est transmise par la portion luminance du signal vidéo. C'est également ce canal de luminance à larges bandes qui fournit les détails de l'image.

Les informations de teintes et de saturation sont transmises par la portion chrominance du signal vidéo. La différence de phase entre le signal de chrominance et la salve couleur de référence détermine la teinte, alors que la saturation est directement reliée à l'amplitude du signal d'information couleur.

Après le balayage complet d'une trame (262 1/2 lignes), le faisceau explorateur doit retourner au haut de la cible et commencer le balayage entrelacé de la trame suivante. Ce changement dans le balayage au niveau vertical est déclenché par la synchronisation verticale. Pendant ce changement, le signal vidéo est supprimé afin de rendre invisible le retour du faisceau. Cette période est désignée sous le nom d'Intervalle de Suppression Verticale et comprend trois séries d'impulsions qui sont déclenchées dans l'ordre suivant:

- (1) Six impulsions d'égalisation pour assurer un entrelacement précis des champs 1 et 2.
- (2) L'impulsion de synchronisation verticale. Il s'agit d'un train d'impulsions intercalaires dont le facteur d'utilisation est de 84%

(dont 4% pour la synchronisation horizontale), servant à maintenir la synchronisation horizontale au cours du chargement du réseau d'intégration de la trame en vue du déclenchement de l'oscillateur vertical.

- (3) Une seconde série de six impulsions d'égalisation. Ces impulsions d'égalisation de postsynchronisation ont peu d'utilisation dans les équipements modernes actuels qui sont synchronisés plutôt que déclenchés, contrairement aux équipements anciens qui nécessitaient une continuité dans la fréquence de répétition du balayage horizontal.

Deux niveaux de référence ont été établis à l'intérieur de la portion vidéo du signal complet:

- (1) Niveau du Blanc de Référence: c'est le niveau du signal qui correspond à la reproduction d'une information de blanc dans une scène donnée.
- (2) Niveau de Noir de référence: il s'agit du niveau du signal correspondant à la reproduction d'une information noire dans une scène donnée. Ce niveau est situé à une courte distance au-dessus du niveau de référence et correspond généralement à une valeur de 7 1/2% du niveau de blanc de référence. Cet espace qui sépare le niveau de suppression et le niveau de noir de référence s'appelle le palier du noir. Lorsqu'un écran de contrôle muni d'un circuit de rétablissement de la composante continue est correctement réglé au niveau de la bril-

lance, ce palier du noir permettra la reproduction des détails dans les parties sombres de l'image et rendra le retour du faisceau balayeur invisible.

André Robert VE2 GEH



Marie Antoinette

OUVERT 24 HEURES

15 RESTAURANTS POUR VOUS SERVIR:

QUÉBEC, DRUMMONDVILLE, SHERBROOKE
ST-HILAIRE, RIMOUSKI

ET BIENTÔT:
TROIS-RIVIÈRES ET ST-HYACINTHE

Heureusement!

les activités RADIO AMATEUR

Tout d'abord, je tiens à souhaiter à tous et à chacun ainsi qu'à toutes et à chacune une Bonne et Heureuse Année 1987 remplie d'activités (...sur la radio-amateur!). Il est un peu tard pour vous souhaiter un Joyeux Noël, mais pour ceux et celles que je n'aurais pas contacté(e)s, mieux vaut tard que jamais!

Pour l'instant, ça va bien malgré les lendemains difficiles de l'Opération Nez Rouge; on a quand même bien du plaisir à participer à cette activité. En février, je devrais être en mesure de vous donner un compte-rendu de notre participation.

J'aimerais attirer votre attention sur la prochaine activité pour laquelle nous serons probablement sollicités; vous avez sûrement deviné qu'il s'agit de la journée de la Bougie du Carnaval qui devrait avoir lieu à la fin de ce mois-ci. Il m'est impossible de vous donner des détails pour l'instant mais je vous demande de surveiller les réseaux car il faudra beaucoup de monde si on se réfère aux années précédentes. J'ai parlé d'une activité mais il y en a quatre en réalité car les deux défilés et la course en canots suivent de très près la journée de la Bougie.

En terminant, (oui oui j'ai déjà terminé!), je remercie tous ceux et celles qui participent aux activités de quelque façon que ce soit; c'est la meilleure façon de mener à bien les activités auxquelles votre club s'est engagé.

73 et Joyeuses Fêtes.

Gaétan Trépanier VE2 GHO

Protocoles de communications

Comme annoncé dans l'article précédent, voici la suite des différents protocoles utilisés dans les différents types de communication codifié.

TOR:

Télétype Over Radio. Il s'agit du RTTY avec des corrections d'erreur, et possibilité d'appel sélectif. Habituellement, le RTTY est transmis par fil sur une boucle de courant dc de 32 ou 60 ma (Telex), mais en radio-amateur, nous passons par des modems-radio ce qui nous permettrait de nommer le RTTY, du TOR mais ce n'est pas le cas.

Le TOR utilise le code Baudot mais avec un protocole beaucoup plus sophistiqué.

Il y a quatre modes d'opération:

- Mode A: Auto Request for Retransmission (ARQ)
- Mode B: Broadcast (FEC)
- Mode C: Listen
- Mode D: Selective Broadcast

Le premier système de correction d'erreur fut le SITOR pour Simplex Télétipe Over Radio (CCIR 476-2 en 1978). C'est un système commercial HF utilisé par plusieurs bateaux et stations radio côtières.

Le SITOR permet à un terminal RTTY à bord d'un bateau d'entrer en communication avec le réseau terrestre Telex.

En janvier 1983, le FCC autorisait le protocole de correction d'erreur pour le RTTY amateur AMTOR (CCIR 476-3). Le AMateur Télétipe Over Radio est dérivé du SITOR.

Le mode A permet une communication de type synchrone contrairement au baudot. La station maître (qui origine la communication) transmet trois caractères à la fois pour une période de 3×70 ms soit 210 ms à 100 baud. Ensuite, il attend un ACK (confirmation) pendant 240 ms ce qui donne une période de 450 ms pour trois caractères transmis.

Le mode B est utilisé lorsque la station ne cherche à rejoindre personne en particulier. Il utilise une technique de FEC (forward error control) relativement simple soit en répétant une fois chaque caractère. Le caractère n'est pas répété immédiatement mais après un délai, évitant de perdre les deux du coup s'il y avait du bruit ou du Fading. Il y a donc quatre autres caractères avant que le caractère ne soit retransmit, soit 280 ms de délai. Cela prend donc 350 ms (5×70 ms) pour transmettre un caractère à 100 baud.

7 bit code

Le nombre croissant de caractères différents et de codes de contrôle à transmettre imposèrent vite un code pouvant contenir plus de caractères que le code 5

(suite page 18)

bit (Baudot de 32 caractères). Ce code permet 128 caractères différents car deux exposant sept donne 128. Il permet donc le choix entre les caractères majuscule et minuscule. Il comprend aussi des symboles et des caractères de contrôle.

La version la plus connue est le code ASCII pour American national Standard Code for Information Interchange, défini par l'ANSI (American National Standard Institute) en 1968 version X3.4. Il fut révisé en 1977 pour changer la terminologie et éliminer les choix pour les symboles.

L'autre version connue internationalement est ISO 646 défini en 1973 par l'International Organisation for Standard. Il y a également l'ITA no 5 de l'International Telegraph Alphabet défini par le CCITT V.3.

Une huitième bit peut être ajoutée pour une vérification de parité. Cela permet la détection d'erreur sur une bit seulement mais ne permet pas la correction de cette erreur. Cette huitième bit peut aussi être utilisée pour extensionner le code à 256 caractères en sacrifiant la parité. Il

n'y a pas encore de standard pour ces caractères graphiques mais IBM et EPSON font de plus en plus leur marque dans le marché des PC (Personal Computer). Il y a un standard pour les communications série de ASCII soit:

- Le ANSI X3.15 et X3.16 (standard USA)
- Le CCTII V.4 et X.4 (standard europe)

Ils spécifient que la transmission séquentielle des bits doit commencer par la moins significative pour finir par la plus significative. Soit de b1 à b7 plus la bit de parité.

Deux types de communication série sont permis: synchrone et asynchrone. Lorsqu'on utilise la transmission asynchrone, il faut ajouter les Start-Stop bit comme en Baudot. C'est ce type de communication qu'on retrouve sur les télétypes modèle 32 et entre les ordinateurs et leur modem avec prise RS-232.

Nous verrons dans un prochain article où se retrouve le type synchrone.

73's

Gilles Brunet VE2 EOQ

Électronique & Communication ENR

ROLAND PÉPIN, VE2PE — XM55-175

CONSEILLER EN

22 ANS D'EXPÉRIENCE

RADIOS C.B. et COMMUNICATION F.M.

PRESIDENT - REGENCY - UNIDEN - BEARCAT

VENTE - LOCATION - SERVICE

"ANTENNA SPECIALISTS" - SHAKESPEARE - HUSTLER

EMETTEURS - RÉCEPTEURS PORTATIFS - INTERPHONES

PORTE-VOIX - AMPLIFICATEURS

APPAREILS FM USAGÉS, GE, MOTOROLA, ETC

RADIOS "SCANNERS" ET MARINE - CRYSTAUX.

426 STE-AGNÈS QUÉBEC

TEL **523-1857**


PRESIDENT
uniden

LE 2 MÈTRES ET LES SATELLITES

Historique des satellites OSCAR et RS (suite...)

En octobre 1981, l'Université de Surrey en Grande-Bretagne supporta l'élaboration d'OSCAR 9 avec comme objectif de promouvoir l'étude des satellites en général dans différentes autres universités et collèges. Ainsi, ce satellite ne contient que des balises de télémétrie sur les bandes HF, VHF et UHF (40m, 20m, 15m, 10m, 2 mètres et 70 cm.), tout comme son successeur, OSCAR 11, lancé le 1er mars 1984, une version améliorée en quelque sorte d'OSCAR 9 et toujours parrainé par UOSAT (University Of Surrey Amateur Satellite).

Durant tout ce temps mijotait la PHASE III, consistant à lancer un satellite de longue durée de vie avec une orbite élevée permettant des communications à distances plus éloignées durant une plus longue période de temps.

Le lancement d'OSCAR 10 fut réussi le 16 mai 1983 et c'est ainsi que pris naissance la PHASE III-B faisant suite à la PHASE III-A qui s'était avéré un échec. En effet, le 23 mai 1980, la fusée porteuse ARIANNE explosa mettant fin à cinq années de préparation.

OSCAR 10, toujours actif malgré quelques signes de faiblesse intéressa de plus en plus les amateurs avec ses transpondeurs en MODE B tout comme OSCAR 7 et le nouveau MODE L, entrée sur 24 cm et sortie sur 70 cm. Ce mode très prometteur ne demeura qu'une curiosité car son fonctionnement connu des problèmes techniques causés par ses antennes et que les équipements pour y accéder ne

furent pas commercialement développés.

Finalement, OSCAR 12, le dernier né, lancé en septembre 1986, possède le MODE JA soit le MODE J Analogique désignant l'ancien MODE J d'OSCAR 8, toujours pour une certaine continuité dans le temps et le nouveau mode du futur, le MODE JD pour désigner le MODE J Digital soit pour des canaux avec entrée sur 2 mètres et sortie sur 70 cm permettant des transmissions par PAQUET, connu aussi sous le nom de "PACKET RADIO".

On parle déjà de la PHASE III-C en préparation depuis quelques années pour un lancement en 1987, beaucoup d'idées et de projets sont à venir, la phase III-C se veut une continuité d'OSCAR 10 avec toutefois des améliorations mais on entend de plus en plus parler de la PHASE IV pour les satellites géostationnaires pouvant être reliés entre eux afin de couvrir différentes régions et cela pour la prochaine décennie ce qui n'est pas très loin.

Ceci termine donc ma petite historique sur les satellites. Il y aurait encore beaucoup à écrire sur le sujet, mais pour en savoir plus, il n'y a rien comme de se documenter et de questionner des personnes ressources.

Au plaisir d'un QSO sur OSCAR...



Cindmas Unis Inc

STE FOY

2500 LAURIER, STE FOY, QUEBEC
G1V 2L1

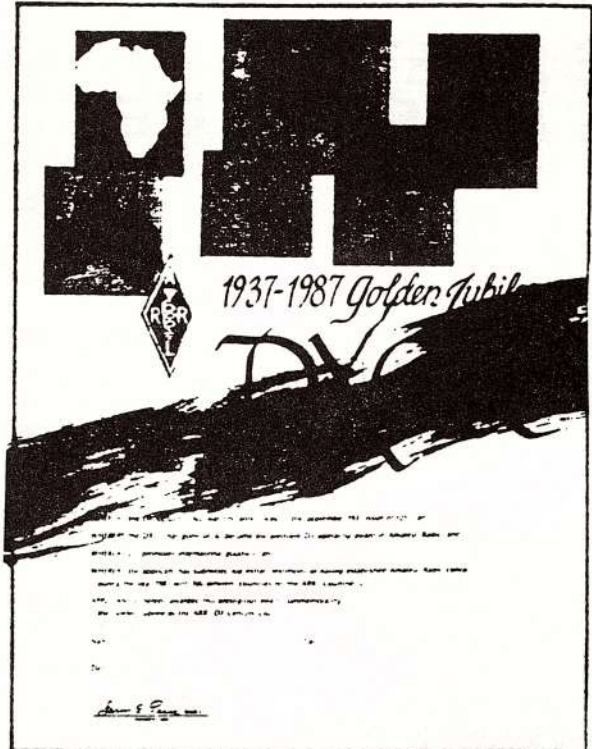
HF

UN CONCOURS POUR 1987.

Avec l'arrivée de 1987, l'ARRL lance un nouveau diplôme pour fêter les 50 ans du "DX Century Club". Comme vous le verrez dans les règlements qui suivent, le concours est ouvert à tous les radio-amateurs. Pour ceux qui attendaient une bonne raison pour débiter ou renouer avec le HF, c'est le temps. Tout le monde à vos clés, micros ou claviers. Bonne chance à tous.

Règlements:

- 1) La période pour se qualifier au diplôme "DXCC Jubilaire d'Or" est du 1er Janvier 00:00 UTC au 31 décembre 23:59 UTC, 1987. Tous les contacts doivent être fait durant cette période.
- 2) Le diplôme Jubilé d'or est une reconnaissance pour avoir contacté 100 pays ou plus, reconnus dans la liste de l'ARRL. Les contacts peuvent être n'importe quelle combinaison de bandes ou modes (voir pages suivantes).
- 3) Aucune annotation spéciale n'est offerte. Les diplômes sont datés mais non numérotés.
- 4) Le candidat certifie sur le formulaire officiel l'authenticité des informations extraites du journal de station pour les contacts avec 100 pays. Les QSLs ne sont pas nécessaires.
- 5) Le diplôme Jubilé d'Or est séparé et distinct du programme traditionnel des diplômes DXCC. Le candidat au diplôme Jubilé



d'Or ne reçoit pas de crédit pour le programme traditionnel DXCC.

- 6) Le certificat Jubilé d'Or est disponible au membre et non-membre de l'ARRL.
- 7) Les règlements s'appliquant au programme DXCC, tel que la courtoisie et l'esprit de compétition s'appliquent au programme Jubilé d'Or.
- 8) Le formulaire officiel doit être utilisé pour faciliter le processus. (Il sera publié dans un prochain numéro de CIRCUIT).
- 9) Faire parvenir le formulaire (vous avez jusqu'au 31 décembre 1988) à l'adresse ci-dessous avec \$5.00 U.S., ceci pour défrayer les coûts d'impression, de poste et de manutention.

A.R.R.L. Golden Jubilee Award
225 Main Street
Newington
CT 06111
USA

Dany Bélanger VE2 EBK

Prefix	Country				
A2*	Botswana	FR*	Reunion	KH8, KS61*	American Samoa
A3*	Tonga	FR*	Tromelin	KH9, KW61	Wake I.
A4*	Oman	FW*	Wallis & Futuna Is.	KH0, KG6R, S, T1*	Mariana Is.
A5	Bhutan	FY*	Fr. Guiana	KL71*	Alaska
A6	United Arab Emirates	G*	England	KP1, KC41	Navassa I.
A7	Qatar	GD*	Isle of Man	KP2, KV41*	Virgin Is.
A9*	Bahrain	GI*	Northern Ireland	KP41*	Puerto Rico
AA (see K)		GJ, GC*	Jersey	KP5, KP421	Desecheo Is.
AP*	Pakistan	GM*	Scotland	KX6*	Marshall Is.
BV	Taiwan	GU, GC*	Guernsey & Dep.	LA-LJ*	Norway
BY*	China	GW*	Wales	LA (see CE9)*	
C2*	Nauru	H4, VR4*	Solomon Islands	LU1*	Argentina
C3*	Andorra	HA*	Hungary	LU-Z1* (see CE9, VP8)	
C51*	The Gambia	HB*	Switzerland	LX*	Luxembourg
C6*	Bahamas	HB0*	Liechtenstein	LZ*	Bulgaria
C9	Mozambique	HC1*	Ecuador	M11 (see T7)*	
CE1*	Chile	HC81*	Galapagos Is.	N (see K)	
CE9/KC4**	Antarctica	HH1*	Haiti	OA1*	Peru
CE9 (See VP8)1*		HI1*	Dominican Republic	OD*	Lebanon
CE01*	Easter I.	HK1*	Colombia	OE*	Austria
CE01*	San Felix	HK01*	Malpelo I.	OH*	Finland
CE01*	Juan Fernandez	HK01*	San Andreas & Providencia	OH0*	Aland Is.
CM, CG1*	Cuba	HL, HM*	Korea	OJ0*	Market Reef
CN*	Morocco	HP1*	Panama	OK*	Czechoslovakia
CP1*	Bolivia	HR1*	Honduras	ON*	Belgium
CT*	Portugal	HS*	Thailand	OX, XP*	Greenland
CT2*	Azores	HV*	Vatican	OY*	Faroe Is.
CT3*	Madeira Is.	HZ, 7Z	Saudi Arabia	OZ*	Denmark
CX1*	Uruguay	I*	Italy	P21*	Papua New Guinea
D2, 3*	Angola	IM, IS0*	Sardinia	PA, PD, PE, PI*	Netherlands
D4*	Cape Verde	J2, FL8*	Djibouti	PJ2, 3, 4, 9*	Neth. Antilles
D62*	Comoros	J3, VP2G1*	Grenada & Dep.	PJ5, 6, 7, 8*	St. Maarten, Saba, St. Eustatius
DA-DP*	Fed. Rep. of Germany	J5, CR3	Guinea-Bissau	PP-PY1*	Brazil
DU*	Philippines	J6, VP2L1*	St. Lucia	PY01*	Fernando de Noronha
EA*	Spain	J7, VP2D1*	Dominica	PY01*	St. Peter & St. Paul Rocks
EA6*	Balearic Is.	J8, VP2S1*	St. Vincent & Dep.	PY01*	Trinidad & Martin Vaz. Is.
EA8*	Canary Is.	JA-JS, KA*	Japan	PZ*	Surinam
EA9*	Ceuta and Melilla	JD, KA1**	Minami Torishima	S2*	Bangladesh
EI*	Ireland	JD, KA1**	Ogasawara	S7*	Seychelles
EL1*	Liberia	JT*	Mongolia	S9, CR5	Sao Tome & Principe
EP*	Iran	JW*	Svalbard	SJ-SM*	Sweden
ET	Ethiopia	JX*	Jan Mayen	SP*	Poland
F*	France	JY1*	Jordan	ST*	Sudan
FT8W*	Krozel	K, W, N, AA-AK	United States of America	ST0*	Southern Sudan
FT8X*	Kerguelen Is.	KC4* (see CE9)		SU*	Egypt
FT8Z*	Amsterdam & St. Paul Is.	KC6** (E. Caroline Is.)	Fed. States of Micronesia	SV*	Greece
FG*	Guadeloupe	KC6** (W. Caroline Is.)	Rep. of Belau	SV9*	Crete
FG, FS**	Saint Martin	KG41*	Guantanamo Bay	SV5*	Dodecanese
FH2**	Mayotte	KH1, KB61	Baker, Howland Is.	SVIA*	Mount Athos
FK*	New Caledonia	KH2, KG61*	Guam	T2, VR8**	Tuvalu
FM*	Martinique	KH3, KJ61	Johnston I.	T30, VR1	W. Kiribati (Gilbert & Ocn Is.)
FO*	Clipperton I.	KH4, KM61*	Midway Is.	T31, VR1	C. Kiribati (Brit. Phoenix Is.)
FO*	Fr. Polynesia	KH5, KP61	Palmyra, Jarvis Is.	T32, VR3	East Kiribati (Line Is.)
FP*	St. Pierre & Miquelon	KH5K, KP61	Kingman Reef	T5, 60	Somalia
FR*	Glorioso Is.	KH61*	Hawaiian Is.	T7 (M1, 9A)*	San Marino
FR**	Juan de Nova, Europa	KH71	Kure I.	TA*	Turkey

Prefix	Country				
TF*	Iceland	VP8, LU-Z*	South Georgia Is.	3A*	Monaco
TG1*	Guatemala	VP8, LU-Z*	South Orkney Is.	3B6, 7*	Agalega & St. Brandon
TI1*	Costa Rica	VP8, LU-Z*	South Sandwich Is.	3B8*	Mauritius
TI91*	Cocos I.	VP8, LU-Z, CE9, HF0, 4K*	South Shetland Is.	3B9*	Rodriguez I.
TJ	Cameroon	VP9*	Bermuda	3C	Equatorial Guinea
TK, FC1*	Corsica	VQ9*	Chagos	3C0	Pagalu I.
TL*	Central African Rep.	VR61	Pitcairn I.	3D2*	Fiji
TN*	Congo	VS6*	Hong Kong	3D61*	Swaziland
TR1*	Gabon	VS9 (see 8Q)		3V	Tunisia
TT1*	Chad	VU*	India	3W, XV	Vietnam
TU12	Ivory Coast	VU7*	Andaman & Nicobar Is.	3X	Rep. of Guinea
TY12	Benin	VU7*	Laccadive Is.	3Y*	Bouvet
TZ1*	Mali	W (See K)		3Y*	Peter I
UA, UN, UV, UW, UZ1, 3, 4, 6*	European Russian R.S.F.S.R.	XE1*	Mexico	3Y (see CE9)*	
UA, UN, UV, UW, UZ1P*	Fr. J. Josef Land	XF41*	Revilla Gigedo	4K (see CE9)*	
UA11, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100		XP (see OX)*		4S*	Sri Lanka
UA, UN, UV, UW, UZ2*	Kaliningradsk	XT1*	Burkina Faso	4U1*	ITU Geneva
UA, UN, UV, UW, UZ9, 10*	Asiatic R.S.F.S.R.	XU	Kampuchea	4U	Hq., United Nations
UB, UT, UY*	Ukraine	XW	Laos	4W	Yemen
UC*	Byelorussia	XX9, CR9	Macao	4X, 4Z1*	Israel
UD*	Azerbaijan	XZ	Burma	5A	Libya
UF*	Georgia	Y2-9, DM, DT1*	German Dem. Rep.	5B*	Cyprus
UG*	Armenia	YA	Afghanistan	5H	Tanzania
UH*	Turkmenistan	YB-YD1*	Indonesia	5N*	Nigeria
UI*	Uzbekistan	YI*	Iraq	5R	Madagascar
UJ*	Tadzhikistan	YJ*	Vanuatu	5T1*	Mauritania
UL*	Kazakhstan	YK*	Syria	5U1*	Niger
UM*	Kirghizia	YN, HT1*	Nicaragua	5V*	Togo
UO*	Moldavia	YO*	Romania	5W*	Western Samoa
UP*	Lithuania	YS1*	El Salvador	5X	Uganda
UQ*	Latvia	YU*	Yugoslavia	5Z*	Kenya
UR*	Estonia	YV1*	Venezuela	6W1*	Senegal
V2, VP2A1*	Antigua & Barbuda	YV01*	Aves I.	6Y1*	Jamaica
V3, VP1*	Belize	Z2, ZE*	Zimbabwe	7O	People's Dem. Rep. of Yemen
V4, VP2K1*	St. Christopher & Nevis	ZA	Albania	7P*	Lebanon
V8, VS5*	Brunei	ZB*	Gibraltar	7Q	Malawi
VE, VO, VY1*	Canada	ZC4*	UK Sov. Base Areas on Cyprus	7X*	Algeria
VE1, CY9, CY0, VY91*	Sable I.	ZD7	St. Helena	7Z (see HZ)	
VE1, CY9, CY0, VY01*	St. Paul I.	ZD8*	Ascension I.	8J (see CE9)*	
VK1*	Australia	ZD9	Tristan da Cunha & Gough I.	8P*	Barbados
VK1*	Lord Howe I.	ZF*	Cayman Is.	8Q, VS9	Maldives Is.
VK91*	Willis I.	ZK1*	So. Cook Is.	8R1*	Guyana
VK91*	Christmas I.	ZK1*	No. Cook Is.	9G1*	Ghana
VK91*	Cocos-Keeling Is.	ZK2	Niue	9H*	Malta
VK91*	Mellish Reef	ZK3, ZM7	Tokelau Is.	9J*	Lambia
VK91*	Norfolk I.	ZL*	New Zealand	9K*	Kuwait
VK0 (see CE9)1*		ZL7*	Chatham Is.	9L*	Serra Leone
VK01*	Heard I.	ZL8*	Kermadec Is.	9M21*	West Malaysia
VK01*	Macquarie I.	ZL9*	Auckland I. & Campbell I.	9M6, 81*	East Malaysia
VO (see VE)1*		ZP1*	Paraguay	9N	Nepal
VP2E1*	Anguilla	ZS1-E, 1M5, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100	South Africa	9Q*	Zaire
VP2M1*	Montserrat	ZS1 (see CE9)*		9U1*	Burundi
VP2V1*	Brit. Virgin Is.	ZS2*	Prince Edward & Marion Is.	9V1*	Singapore
VP5*	Turks & Caicos Is.	ZS3*	(Namibia) S.W. Africa	9X1*	Rwanda
VP8 (see CE9)*		1A0*	Sov. Mil. Order of Malta	9Y1*	Trinidad & Tobago
VP8*	Falkland Is.	1S1	Spratty Is.	J21*	Abu Ali, Jabal at Tair

Q.S.O. AVEC L'EXÉCUTIF



MARC LAMONTAGNE VE2 GLR,
trésorier

VE2 Golf Lima Roméo, Marc à
Lauzon, Bonsoir. Je suis QRU!

Une voix calme et posée, qui s'identifie parfaitement bien au personnage. Depuis 1983 que je connais Marc et jamais ce bonhomme n'a élevé la voix; même dans les discussions fort animées du bureau de direction. Cela s'explique facilement d'ailleurs: étant fils unique, il n'a pas eu à s'imposer, par la force, à des frères et soeurs souvent envahissants...HI!

Né le 10 novembre 1957 à Lauzon, Marc fait son cours primaire à l'école Ste-Anne et son cours secondaire au collège St-Joseph. Inscrit au CEGEP Lévis/Lauzon, il obtient rapidement un D.E.C. en technique administrative. C'est durant cette période qu'il fait la connaissance de Harold VE2 ELN, André VE2 GEH, Mario VE2 GHM et Paul VE2 GHL.

Il s'initie à l'électronique et à la télégraphie en solitaire et devient un "autodidacte" de la radio-amateur. Il obtient son certificat d'opérateur radio-amateur et son indicatif VE2 GLR le 21 décembre 1981.

Notre trésorier opère sur VHF et UHF. Il a participé à l'élaboration et à la construction de la répétitrice en UHF VE2 RQC.

Marc entre au sein du Bureau de direction du CRAQ en 1984, sous la présidence de Carl Galipeau VE2 GLQ. Il est appelé à

combler le poste de directeur adjoint, qui est vacant à ce moment. Elu en septembre de l'année suivante, il hérite de la charge de trésorier, poste qu'il occupe encore cette année. Membre actif s'il en est un, il participe aux différentes activités du Club; tout particulièrement à la Bougie et aux défilés du Carnaval.

Ses hobbies en hiver sont le ski de fond, le patin et certaines activités du Carnaval d'hiver de Québec. En été, Marc s'adonne à la moto, sport qu'il pratique habilement et de façon sécuritaire. Au reste, il possède une Honda 250cc.

Mais son sport préféré, et de loin le plus captivant pour lui, c'est la voile de croisière. N'est-il pas l'heureux propriétaire d'un magnifique voilier de 25 pieds depuis le printemps 1986? Depuis sa plus tendre enfance, Marc a évolué parmi les bateaux de toutes sortes. Son père, déjà, possédait un bateau et le goût de la navigation s'est définitivement fixé chez le "fiston".

Membre du Parc Nautique Lévy, il est un bénévole très actif. Il participe aux comités des régates, des croisières et des activités sociales. L'un de ses bons amis, Pierre Maclure VE2 EXG forme très souvent équipe avec lui. Membre du CPS (Canadian Power Squadrons) organisation sans but lucratif, qui dispense des cours de navigation de plaisance, Marc a participé activement à la formation de l'escadrille et a été responsable de ces cours durant un certain temps.

Marc Lamontagne VE2 GLR est, par contrat, à l'emploi du Ministère du revenu à titre de technicien en vérification fiscale. Son plus grand rêve serait d'obtenir

La sécurité d'emploi n'est-elle pas une priorité à la mode?

Au niveau radio-amateur, ses projets à court terme: l'acquisition d'un 2 mètres mobile et de préférence, un ICOM IC-27H (5w/45w). Il possède d'ailleurs un ICOM maritime VHF et il en est très satisfait.

Voilà, bien brièvement décrit notre MARC VE2 GLR. Sympathique, dévoué, discret et posé, Marc est un bénévole type qui oeuvre au sein de notre Club d'une façon tout à fait effacée. Son dévouement et son efficacité n'en sont pas diminués pour autant.

MERCI! Marc, pour la compétence dont tu fais preuve et le temps que tu consacres au Club Radio Amateur de Québec.

JOYEUX NOEL! et HEUREUSE ANNEE 1987!

Paul Lamontagne VE2 GWI



CROBEL^{Itée}

ÉLECTRONIQUE
COMMERCIAL & INDUSTRIEL

DISTRIBUTEUR EN GROS DE PIÈCES
& ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

UN DES PLUS VASTES ASSORTIMENTS À QUÉBEC • EXPÉDITION RAPIDE

2297 LÉON-HARMEL
PARC JEAN-TALON NORD
QUÉBEC

687-1171



MERCI

Au moment où vous lirez ces lignes, les Fêtes du soixantième tireront à leur fin. Le Comité Organisateur de ces Fêtes est heureux de vous remercier tous autant que vous êtes pour le travail accompli et la participation reçue.

Merci aux organisateurs, à notre présidente d'honneur, Claire Bell VE2 DDR, à nos commanditaires, à nos participants ainsi qu'à tous ceux et celles qui de près ou de loin se sont impliqués afin de mener à bien la brochette d'activités au menu des Fêtes du 60ième.

Longue vie à la radio-amateur!

Longue vie au CRAQ et soyons-en fier!

P.S.: La possibilité d'un document de type édition-souvenir du 60ième anniversaire et de l'histoire du Club est présentement envisagée. Nous espérons que celui-ci recevra votre appui et votre collaboration habituelle si on vous demande d'y participer.

Merci à l'avance.

Si vous aviez par hasard l'idée de participer, contactez-moi au 833-6582 après 18 heures.

Bertrand Leblond VE2 GNY

VE2 CCR... déjà 10 ans

Le 14 octobre 1976, une nouvelle organisation démarrait et avec elle une grande aventure. VE2 CCR naissait grâce au travail de plusieurs amateurs dont Messieurs André Lachance, Jean Moisan et Daniel Tremblay.

10 ans déjà que le Club Radio Amateur de Charlevoix travaille d'arrache-pied afin de faire de la radio-amateur, un passe-temps valorisant. 10 ans déjà que les différentes équipes se succèdent afin de faire progresser ce passe-temps AU NIVEAU DE TOUTE LA PROVINCE. Ne sont-ils pas collaborateurs du réseau VE2 RTQ?

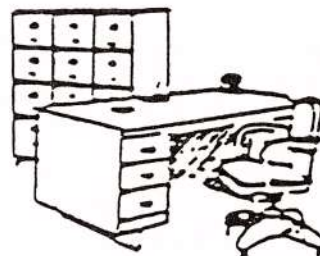
En 1976, 1977 et 1978, c'est sous la tutelle de VE2 BJL que le club voit sa destinée dirigée

avec succès. En 1979 et 1980, c'est VE2 BCU qui prend les choses en mains alors qu'en 1981 VE2 FNV contribue à la cause. Un an plus tard, VE2 BCU revient pour ne pas se faire oublier (comment pourrait-on?). 1983, c'est l'arrivée de Françoise VE2 FB, arrivée qui devait durer 3 années jusqu'en 1985. Enfin, 1986, année du dixième anniversaire, c'est entre les mains de VE2 FGE et par la suite de VE2 BRM que l'avenir du club est confié.

Le Club Radio Amateur de Québec souhaite à tous les membres de VE2 CCR et à toute l'organisation de nombreuses années de succès et vous félicite pour tout le chemin accompli... C'est remarquable!



Émaillé
à
l'Acrithane
c'est Sico-naître



*Garantie pour sa durabilité
sur métal et bois*

Atelier Émail Cuit du Québec

fait presque tout

Industriel - Commercial - Résidentiel

415. Père Lacombe, Qué. G1K 1A1

Tél.: 418-522-7419

EXAMEN

N.D.L.R. Les SWL's qui préparent une première licence, ainsi que les radio-amateurs qui désirent accéder au statut de la licence supérieure, doivent manifester leur intention au Ministère des Communications du Canada, un mois avant la tenue de l'examen pour la réglementation, l'électronique et le code morse (CW).

Voici d'ailleurs la date des prochains examens:

87-02-11 à 08h30: Examen de CW

à 12h30: Examen d'électronique et
réglements.

Les autres dates ultérieures sont:

-15 avril 1987
-17 juin 1987
-21 octobre 1987

Les examens de code morse (CW) se tiennent aux bureaux de Communication Canada à Place Québec. Les examens d'électronique et de réglementation sont tenus à des endroits différents qui vous sont communiqués par courrier après votre inscription.

Il est à noter que des droits de 5,00\$ sont exigés pour chacun des examens subis.

Dernière HEURE

Entre le 26 décembre et le 4 janvier prochain et cela pour seulement 24 heures, KN7P aura l'honneur d'activer la lère station Radio-Amateur sur l'île Pierre ler. Elle aura comme indicatif 3YØAK.

Petite île volcanique de l'Antartique sous l'autorité de la Norvège, l'île Pierre ler a fait son apparition sur la liste DXCC de l'ARRL en 1984 seulement. Donc ce sera un premier QSO pour tout le monde. Les gros canons sont déjà armés partout à travers le monde et prêts pour le QRM. Ce sera donc quelque chose à voir et à entendre...

Dany Bélanger VE2 EBK

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

RAPPORT MENSUEL AU 30 NOVEMBRE 1986

trésorerie

Solde en banque au début de la période 5 613,50\$

Revenus:

Adhésions	415,00\$
Commanditaires	525,00\$
Cours	42,00\$
Divers	11,00\$

Total des revenus 993,00\$

Dépenses:

Cours	162,50\$
Journal	181,00\$
Location salle	50,00\$
Papeterie	21,53\$
Poste	3,40\$
Int. frais banque	0,34\$
Divers	65,00\$

Total des dépenses 483,77\$

Surplus pour la période 509,23\$

Solde en banque à la fin de la période (EOP) 6 122,73\$

Fond VE2 AB 632,81\$

En caisse au 31 octobre 1986 6 755,54\$

NOTE: Nombre de membres: 137

Marc Lamontagne VE2 GLR
trésorier

"Mon Courtier au Québec"



BUR.: (418) 647-1000
RÉS.: (418) 871-0280

Léon Labrecque
REPRÉSENTANT

VE2 ELL

GEOFFRION, LECLERC INC.

425, ST-AMABLE
SUITE 1600
QUÉBEC G1R 5E4



MOTOROLA CELLULAIRE CANADA
Division de Motorola Canada Ltée

LEO BLOUIN VE2 FCR

DORIS CHIASSON
PIERRE TREMBLAY
CHARLES BERNIER
GAETAN LEBOUTILLER
GINETTE LAMONTAGNE

1375, boulevard Charest ouest, Québec (Québec) G1N 2E7
Tél.: (418) 683-1721 Téléc: 05-131632



**LA CONFIDENTIALITÉ DES
COMMUNICATIONS RADIOS-MOBILES
EST DEVENUE ESSENTIELLE
À TOUTE ENTREPRISE COMPÉ-
TITIVE ET BIEN STRUCTURÉE**



Notre service de radio mobile «Haute Gamme» va au delà de ce que pourrait vous offrir la compétition:

- **S**ystème entièrement confidentiel.
- **S**ystème sans interférence.
- **R**épéti-trice à longue portée.
- **R**entabilité d'opération du système.
- **S**ystème t.a.u.
- **O**ption de raccordement téléphonique.
- **S**ervice complet.
- **L**ocation à partir de 17,50\$ par mois.



DOUGLAS RADIO LTÉE

3164, Chemin des Quatre-Bourgeois,
Ste-Foy, Qué. G1W 2K5,
tél.: (418) 651-1851



COMMUNICATIONS 3J ENR.

1438 St-Victor, Ancienne-Lorette
P.Q., Canada G2E 3J9
Tél. : 871-3934

Jean-Charles VE2 ON
Robert VE2 DUT
Louis-Georges VE2 EFL

***** Le centre le plus complet d'équipements Radio Amateur *****
et d'ondes courtes de la Province.

Méfiez-vous des meilleurs prix...

ÉMETTEURS RÉCEPTEURS

YAESU

DRAKE

KENWOOD

ICOM

RACAL

EDDYSTONE

NYE VIKING

VIBROPLEX



RÉCEPTEURS

ANTENNES ROTORS

HY-GAIN

CUSHCRAFT

JTE

CDE

MFJ

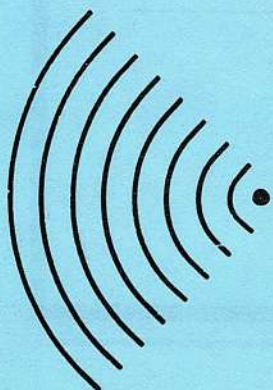
DIVERS

ETC.

*Merci à ceux
qui nous font confiance!*

Les autres, À BIENTÔT!

***** ACHAT - VENTE - ÉCHANGE *****



COMMUNICATIONS 3J ENR.

1438 St-Victor,
Ancienne-Lorette
P.Q., Canada G2E 3J9
Tél.: 871-3934



ADDENDA

Nous vous signalons que l'article "LE DEUX METRES ET LES SATELLITES" est de Yvon Lachance VE2 YO; cet article n'étant pas signé. La rédaction s'excuse auprès de l'auteur pour cet oubli impardonnable.

Guy Berthelot VE2 AFO
rédacteur en chef
